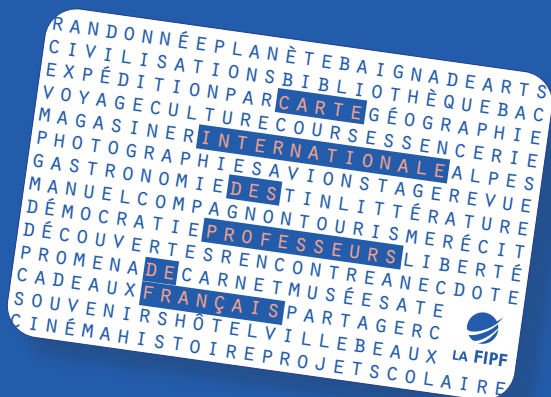


# QUELS SONT LES AVANTAGES ?



Librairies francophones, hébergements, centres de formation, lieux culturels, presse et magazines...

Les avantages dépendent des partenaires, institutions ou entreprises francophones intéressant les enseignant.e.s de français.

Commandez votre carte pour accéder à des biens et services à tarif réduit partout dans le monde !

→ [carteprof.org](http://carteprof.org)

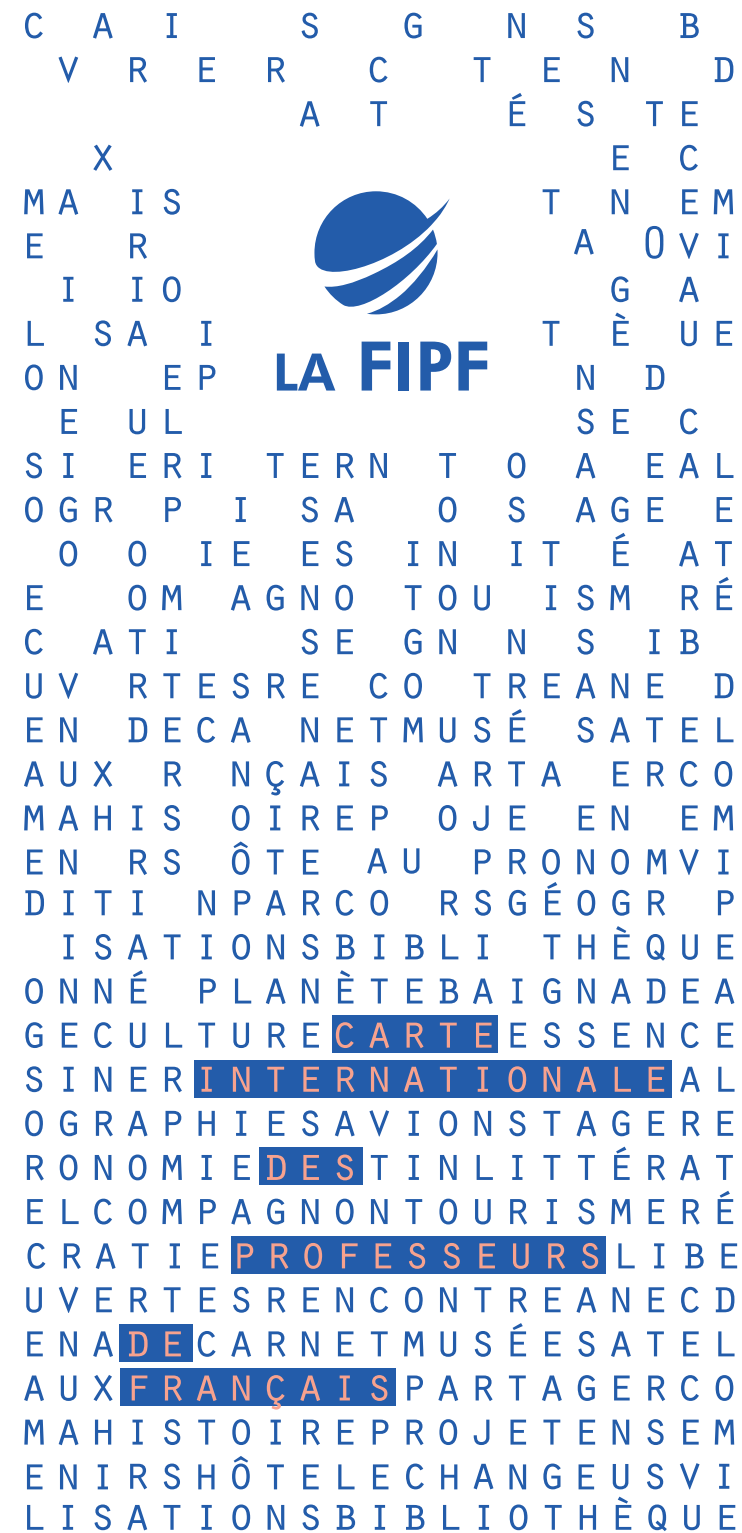


La Fédération Internationale des Professeurs de Français anime depuis 1969 le réseau mondial des associations d'enseignants de français. Elle contribue au développement de ses associations affiliées et, à travers elles, à la promotion de la langue française. Au service de la communauté internationale des professeurs de français, la FIPF est un acteur important de la francophonie.

La FIPF, c'est aujourd'hui 200 associations locales et nationales et 80 000 enseignants, dans plus de 120 pays des 5 continents. La FIPF s'adresse non seulement aux professeurs de français – langue maternelle, langue seconde ou langue étrangère – adhérents du réseau FIPF, mais aussi à tous les professeurs de français à travers le monde, ainsi qu'à tous les passionnés de la langue française et des cultures francophones.

[fipf.info](http://fipf.info)

Avec le soutien de :





# COMMENT ÇA MARCHE ?



## Une démarche 100 % en ligne

Rendez-vous sur le site internet, remplissez le formulaire en ligne pour obtenir votre carte et sélectionnez vos offres favorites !



## Un tarif attractif pour un large choix d'avantages

Les professeurs adhérents à une association d'enseignants de français affiliée à la FIPF bénéficient d'un tarif réduit à 10 euros.



## 16 mois

Un abonnement valable de septembre à décembre de l'année suivante

Ce calendrier a été conçu pour convenir aussi bien à l'hémisphère nord qu'à l'hémisphère sud.



La Carte Internationale des Professeurs de Français est la carte avantages créée pour tous les enseignants de français, à l'initiative de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF).

Elle est délivrée à toute personne enseignant le français, quel que soit le type d'établissement où elle travaille : école secondaire, université, Alliance française, etc.

Cette carte permet à ses détenteurs d'accéder à des biens et services à tarif réduit, auprès d'un groupe de partenaires, partout dans le monde.

Rendez-vous sur [carteprof.org](http://carteprof.org) pour découvrir tous les avantages et obtenir la carte !

Une question ? Contactez-nous : [contact@fipf.org](mailto:contact@fipf.org)